

Indices des prix de gros alimentaires (indexation de contrats)

Référence 100 en 2005

Organisme producteur : Insee

Méthodologie

L'IPGA mesure l'évolution des prix des produits alimentaires sur le Marché d'intérêt national de Rungis. Il est calculé à partir des relevés du Service des nouvelles du marché du Ministère de l'agriculture et de la pêche (SNM).

L'indice comprend 78 postes et 12 regroupements couvrant cinq secteurs :

- fruits,
- légumes,
- viande,
- produits de la mer,
- oeufs et produits laitiers.

On retient pour chaque produit alimentaire un ou plusieurs échantillons de séries fines. Chacun d'entre eux se définit selon les modalités combinées de critères, dont :

- variété,
- conditionnement,
- calibre,
- catégorie,
- unité de vente,
- provenance...

L'IPGA est un **indice de Laspeyres**. Il se réfère à la valeur d'un panier de contenu et de structure constants, correspondant à l'année de base (actuellement l'année 2000). Il est désormais référencé 100 l'année 2005.

Pour en savoir plus

- [Sources : Indice des prix de gros alimentaire / IPGA.](#)